**Programme accéléré de deux ans de la phase IV de l’IDEC - Information sur la présentation des candidatures**

**Introduction**

Le Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones (Cando) et la Fédération canadienne des municipalités (FCM) ont le plaisir de lancer un appel de candidatures afin d'accueillir six autres nouveaux partenariats Premières Nations-municipalités au sein de la 3e cohorte du **Programme accéléré de deux ans** de la phase IV de l'Initiative de développement économique communautaire (IDEC)**.**

Depuis 2013 et au fil des quatre cohortes précédentes du programme, l'IDEC a soutenu 28 partenariats entre des Premières Nations et des municipalités fondés sur l’établissement de liens respectueux et durables de gouvernement à gouvernement et visant à améliorer la capacité de collaborer à long terme dans la planification du développement économique communautaire et d’aménagement du territoire.

**Renseignements sur la présentation des candidatures**

***Qui doit présenter sa candidature?***

* Une **candidature conjointe** doit être présentée par le partenariat intéressé.

* **Cette offre convient le mieux aux partenariats entre une Première Nation et une municipalité qui :**
	+ **entretiennent déjà des relations** (réunions annuelles conjointes des conseils, liens existants entre les membres du personnel des partenaires, ententes de services fructueuses, activités communautaires conjointes, représentation inclusive au sein des conseils locaux, etc.);
	+ **ont des idées préliminaires pour la mise en œuvre d’initiatives conjointes de développement économique communautaire** (c’est-à-dire qui ont ciblé des possibilités ou des intérêts communs qui correspondent aux priorités et aux capacités des deux partenaires).

***À quels résultats peuvent s’attendre les collectivités à la fin du programme accéléré de deux ans de la phase IV de l'IDEC?***

Le Programme accéléré de deux ans de la phase IV de l'IDEC vise à s'appuyer sur les relations préexistantes pour accroître la capacité collective de gouvernements de Premières Nations et de gouvernements municipaux à s'engager dans une planification et une mise en œuvre à long terme d’initiatives conjointes de développement économique communautaire.

Au cours de ce programme accéléré de deux ans, les partenariats qui s'engagent à consacrer le temps et les capacités nécessaires (énumérés ci-dessous) peuvent s'attendre à :

* Développer conjointement de nouveaux processus de planification collaborative de développement économique communautaire.
* Participer en commun à des apprentissages et au renforcement des capacités.
* Renforcer les relations entre les élues/les élus et le personnel.
* Faire progresser la planification d’initiatives communautaires collaboratives en matière de développement économique et d'aménagement du territoire.
* Établir des plans stratégiques et de travail communs.
* Accéder conjointement à une subvention de renforcement des capacités de 22 500 $ pour soutenir le développement des capacités et la mise en œuvre de la planification et d’initiatives de développement économique communautaire en collaboration.

***Quelles sont les exigences et les attentes en matière de participation pour les partenariats sélectionnés ?***

Les gouvernements des Premières Nations et des gouvernements municipaux **doivent présenter leur candidature s'ils ont obtenu l'engagement de leur conseil et de leur personnel et s’ils disposent des capacités nécessaires pour consacrer les ressources suivantes**:

1. Cerner et désigner les champions du groupe de travail, au minimum une élue/un élu et deux membres du personnel (une ou un membre cadre de l’administration et une agente/un agent de développement économique/de planification/de gestion du territoire) de chaque communauté, afin de diriger la participation au programme de l’IDEC et de participer aux réunions mensuelles du groupe de travail.
* Les championnes élues/champions élus doivent être prêtes/prêts à consacrer trois heures par mois au groupe de travail.
* Les championnes élues/champions du personnel doivent être prêtes/prêts à consacrer trois heures par mois au groupe de travail.
* Les deux collectivités devront fournir un soutien administratif (calendrier des réunions, communications avec les conseils, soutien à la communication, etc.).

Les membres du groupe de travail contribueront également à la conception et au développement de trois ou quatre ateliers (environ un ou deux ateliers par an).

1. L'intérêt et l’engagement du chef et du conseil de la Première Nation ainsi que du maire et du conseil municipal à participer et à encourager la participation du personnel aux ateliers semestriels d'une journée.
* Ces ateliers aborderont les objectifs relatifs au développement des relations, à l'apprentissage commun, au renforcement des capacités et à l'avancement de la planification et des initiatives collaboratives de développement économique communautaire.

1. Du personnel supplémentaire ou des consultants externes de chaque collectivité peuvent être nécessaires en fonction des connaissances et du soutien requis pour renforcer les capacités et faire progresser la planification et les initiatives collaboratives de développement économique communautaire.

1. Des partenariats sélectionnés seront invités à s'engager, par résolution du conseil de bande ou du conseil municipal (après acceptation du programme), à participer à toute la durée du Programme accéléré de la phase IV de l'IDEC.

1. **Aucun coût direct** n’est requis pour participer au programme de l'IDEC pour les collectivités sélectionnées. Toutefois, ces Premières Nations et gouvernements municipaux doivent être prêts à faire des contributions en nature telles que le temps du conseil et du personnel, le kilométrage d’aller-retour pour participer aux réunions et aux ateliers, et les espaces pour tenir les réunions.

***Quelles sont les dates de mise en œuvre du programme et de participation?***

Nous vous invitons à consulter le tableau suivante qui présente le calendrier de mise en œuvre prévu pour la 3e cohorte .

|  |
| --- |
| **Calendrier de mise en œuvre prévu de la 3e cohorte de la phase IV** |
| **Engagement/Livrable** | **Cohorte 3****Janvier 2026 - mars 2027** |
| Entrevue avec l’IDEC  | Novembre 2025 |
| Première réunion du groupe de travail (puis chaque mois)   | Janvier -- février 2026 |
| Réunions individuelles avec l’équipe de l’IDEC et premier atelier de l’IDEC   | Mars -- mai 2026 |
| 2e atelier de l’IDEC   | Septembre -- novembre 2026 |
| 3e atelier de l’IDEC  | Février – mars 2027 |

**Renseignements sur la présentation des candidatures**

Si vous êtes un gouvernement d'une Première Nation et un gouvernement municipal voisins et que vous êtes intéressés à participer au programme de l'IDEC, vous devrez **remplir conjointement** les formulaires de candidature pour que celle-ci soit examinée.

Ce programme accéléré de deux ans convient le mieux aux partenariats entre une Première Nation et une municipalité. Si vous présentez la candidature d’un partenariat comportant plus d'une Première Nation et d'une municipalité, veuillez communiquer avec Daniel Nychuk, agent de programme de l'IDEC (daniel.nychuk@edo.ca), pour obtenir un formulaire de candidature adapté.

Dans le cadre de ce programme, les candidatures conjointes des Premières Nations et des gouvernements municipaux seront examinées en se basant sur les critères suivants :

1. Les candidats doivent être en mesure de démontrer que les **dirigeantes élues et dirigeants élus** de la Première Nation et de la municipalité consacreront au programme ce qui suit :
* Temps et capacité des élues/élus à s'engager dans le processus de l'IDEC, soit :
* une élue/un élu (au minimum) pour participer aux réunions mensuelles du groupe de travail de l'IDEC, prête/prêt à consacrer trois heures par mois;
* participation plus vaste du conseil aux ateliers semestriels d'une journée;
* Intérêt et leadership pour soutenir et participer au développement des relations intergouvernementales;
* Intérêt et leadership pour explorer des processus de planification collaborative, de développement économique communautaire et d'aménagement du territoire.

1. Les candidats, soit tant la Première Nation que la municipalité, doivent avoir la capacité de consacrer des ressources en personnel, soit :
* deux membres du personnel (au minimum) pour participer aux réunions mensuelles du groupe de travail de l'IDEC, prêts à consacrer cinq heures par mois;
* participation plus vaste du personnel aux ateliers semestriels d'une journée;
* soutien de personnel administratif tel que requis;
* personnel supplémentaire ou consultants externes, tel que requis.

1. Les candidats doivent être en mesure de respecter les calendriers, les objectifs et les attentes du programme de l'IDEC, tels qu’ils sont nettement décrits dans le présent document.

***Quelles sont les dates importantes que doivent connaître les candidats conjoints de Premières Nations et de municipalités?***

* **Date limite de présentation des candidatures - vendredi 26 septembre 2025, 23 h 59 (heure des Rocheuses)**
* Les candidats présélectionnés seront informés dans la semaine du 13 au 17 octobre 2025. Veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les candidats présélectionnés.
* Les candidats présélectionnés doivent être disponibles pour des entretiens entre le 3 et le 7 novembre et entre le 10 et le 14 novembre 2025.
* Les candidats retenus seront informés dans la semaine du 24 au 28 novembre 2025.
* Les rencontres initiales d’information et des groupes de travail sont prévues dès janvier et février 2026.

***Quelles sont les prochaines étapes pour présenter sa candidature?***

**Allez au site web de l’IDEC afin d’accéder aux documents suivants pour faciliter votre processus de candidature :**

* Remplissez les feuilles de travail conjointes et individuelles. (Il ne s’agit **PAS** des formulaires de candidature. Tous les candidats doivent remplir les formulaires de candidature en ligne.)
* Formulaires de candidature en ligne (**Veuillez noter que les trois formulaires de candidature doivent être soumis pour que la candidature soit examinée.**)
* Feuille d’information sur la présentation des candidatures
* Plus amples informations sur l’IDEC

Nous proposons les étapes suivantes :

1. Travaillez avec votre partenaire candidat pour passer en revue et préparer vos réponses conjointes avant d'accéder à la Partie 1 en ligne du [Formulaire de candidature conjointe](https://mcas-proxyweb.mcas.ms/certificate-checker?login=false&originalUrl=https%3A%2F%2Fforms.office.com.mcas.ms%2FPages%2FResponsePage.aspx%3Fid%3D_CitG7Cl_0u7BGgA3-OGgtx52MwsLoRAqW6vBYCAOB5UMjZHVjVXNVNEVldETENSUURFMzhUQUZQSi4u%26McasTsid%3D20892&McasCSRF=69a670d4efb382d904d79ef5cc9f4b7adbe6faaabed2e8c154bc80f207a3e5c0).
2. Examinez chacun des documents applicables suivants et préparez vos réponses :
3. [Partie 2 en ligne : Formulaire de candidature de la Première Nation](https://mcas-proxyweb.mcas.ms/certificate-checker?login=false&originalUrl=https%3A%2F%2Fforms.office.com.mcas.ms%2FPages%2FResponsePage.aspx%3Fid%3D_CitG7Cl_0u7BGgA3-OGgtx52MwsLoRAqW6vBYCAOB5UMVlJSE9NTks0OFRMREJDREE2UERDWVM2US4u%26McasTsid%3D20892&McasCSRF=69a670d4efb382d904d79ef5cc9f4b7adbe6faaabed2e8c154bc80f207a3e5c0)
4. [Partie 3 en ligne : Formulaire de candidature de la municipalité](https://mcas-proxyweb.mcas.ms/certificate-checker?login=false&originalUrl=https%3A%2F%2Fforms.office.com.mcas.ms%2FPages%2FResponsePage.aspx%3Fid%3D_CitG7Cl_0u7BGgA3-OGgtx52MwsLoRAqW6vBYCAOB5URTZLNjRDMUdHSElWWVJFU05XVVMyU1gzMS4u%26McasTsid%3D20892&McasCSRF=69a670d4efb382d904d79ef5cc9f4b7adbe6faaabed2e8c154bc80f207a3e5c0)

|  |
| --- |
| **Les candidatures conjointes doivent être complétées au plus tard le vendredi 26 septembre 2025, à 23 h 59 (heure des Rocheuses).** |

**Questions?**

Pour toute question ayant trait au processus de candidature, veuillez communiquer avec Marissa Lawrence, gestionnaire intérimaire du programme IDEC (marissa.lawrence@edo.ca).

Pour toute question relative au formulaire de candidature, veuillez communiquer avec Daniel Nychuk, responsable du programme IDEC (daniel.nychuk@edo.ca).

Si vous souhaitez en apprendre plus au sujet du programme IDEC, veuillez consulter le site : [https://www.cedipartnerships.ca/fr/](https://mcas-proxyweb.mcas.ms/certificate-checker?login=false&originalUrl=https%3A%2F%2Fwww.cedipartnerships.ca.mcas.ms%2Ffr%2F%3FMcasTsid%3D20892&McasCSRF=69a670d4efb382d904d79ef5cc9f4b7adbe6faaabed2e8c154bc80f207a3e5c0)